



Jeunes & Aidants Proches



Décrochage scolaire

Fatigue

Isolement

Retards

Débordements

Anxiété

« Jeune aidant proche n'est pas un choix de carrière! »

« J'ai dit aux professeurs que je devais prendre soin de mon frère et ils ont vu cela comme si je voulais attirer l'attention et me justifier. Ils ne voulaient pas savoir ce qu'était ma vie en dehors de l'école. »

« Je n'ai pas dit aux profs que je suis un jeune aidant. Je ne veux pas que l'école sache. Je veux avoir une vie normale. »

*« Ma mère a dit à l'école que je m'occupe de papa et combien ça l'aide. Les enseignants sont plus compréhensifs et l'éducateur a mis en place un groupe de jeunes aidants proches chaque mardi midi.
Il est agréable de savoir qu'il y a d'autres enfants comme moi. »*

« C'est bon, les autres enseignants le savent maintenant, mais je ne veux pas de leur pitié. »



« La situation des jeunes aidants proches doit tous nous préoccuper. Elle réclame de l'énergie et les enseignants ne sont pas toujours formés, attentifs à l'impact que cela peut avoir sur le cursus scolaire de ces jeunes...

Il est donc nécessaire de répondre adéquatement aux besoins des élèves qui nécessitent une attention particulière de manière durable ou passagère, en ce compris les jeunes aidants proches.

Nous devons aider ces enseignants à détecter les problèmes que les élèves gardent pour eux et à identifier les remèdes à y apporter. »

Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-président et
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias
Séance du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 25 octobre 2016

« La question des aidants proches fait l'objet ces derniers temps d'une attention accrue. Il est exact, comme le soulignent de nombreuses personnes, que les situations vécues par les jeunes aidants proches sont souvent méconnues. Elles peuvent même le rester tant que la gravité des effets qui en découlent pour les jeunes n'est pas portée à la connaissance des professionnels. Lorsque c'est le cas, l'intervention peut s'avérer plus lourde que si elle était survenue plus tôt. »

Monsieur Rachid Madrane, Ministre de l'Aide à la Jeunesse,
des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles
Séance du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 19 avril 2016

« Bien entendu, certains enseignants se sont déjà retrouvés face à des élèves dans cette situation. Mais, cette situation étant rarement évoquée, et compte tenu du nombre important d'acteurs gravitant autour de l'école, il est difficile d'identifier le problème et déterminer comment un enseignant peut soutenir le jeune. »

Madame Marie-Martine Schyns, Ministre de l'Éducation,
Séance du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 4 octobre 2017

Depuis le 20 novembre 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant garantit les droits de l'enfant et leurs droits à promouvoir leur développement.

La Convention des droits de l'enfant énumère bien évidemment un certain nombre de droits généraux comme le droit à une vie décente, le droit à l'enseignement, le droit aux soins de santé, le droit à une vie de famille, le droit aux loisirs,... mais également le droit à la protection contre tout ce qui compromet leur enseignement et leur développement.

Le Décret missions de l'enseignement de la Communauté française du 24 juillet 1997 rappelle dans ses objectifs généraux à l'article 6 :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;**
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;**
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;**
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.**

Ce décret rappelle, en son article 11, l'importance de prendre en compte l'environnement social de l'élève afin d'assurer à chacun des chances égales d'insertion sociale, professionnelle et culturelle.

Jeune aidant proche ?

Enfant, adolescent ou jeune adulte, il vit et/ou apporte de l'aide régulière et continue à un proche (un parent, un frère, une sœur, un oncle, un ami, etc.) qui est en situation de dépendance à la suite d'une maladie physique ou mentale, d'un handicap physique ou mental ou d'assuétudes.

Le jeune aidant proche peut être amené à :

- Apporter un soutien émotionnel
- Aider dans les gestes d'hygiène quotidienne
- Préparer et donner les médicaments
- Accompagner un proche chez le médecin
- Préparer et donner les repas
- Faire la lessive
- Faire les courses
- Faire le ménage
- S'occuper de l'hygiène de sa fratrie
- Assurer le suivi scolaire de sa fratrie
- Conduire sa fratrie à l'école
- Être l'interprète pour son proche
- Aider ou gérer les démarches administratives
- Travailler
- Se prendre en charge
- ...

Avec le soutien nécessaire, s'occuper d'un proche peut constituer une expérience de vie positive.

Mais lorsque la charge de ces tâches et la responsabilité qui reposent sur lui deviennent excessives ou inappropriées pour son âge, la vie de ce jeune peut être impactée à plusieurs niveaux : santé physique, développement de soi et santé mentale, relations sociales et affectives, scolarité et loisirs. En effet, il peut vivre un stress important, de la fatigue, qui risquent de conduire à un décrochage scolaire, à la perte d'amis, à la perte d'estime de soi, à passer à côté de son enfance, de son adolescence, de sa jeunesse, à influencer fortement son avenir professionnel, à mettre en péril sa santé (physique et mentale).

Toutes ces conséquences entraînent des coûts sociaux et des occasions manquées pour les jeunes aidants comme pour la société.

Souvent, les jeunes aidants risquent l'isolement. Ils n'osent pas parler de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils ressentent. D'autres peuvent passer totalement inaperçus, trop sages, trop serviables, en « *élèves parfaits* » ... mais non sans conséquence.

Solidaires au quotidien, les jeunes aidants proches acquièrent un niveau de maturité et une expérience de vie dont ils peuvent être fiers. Ensemble, nous pouvons les soutenir, promouvoir le positif de cette situation, les valoriser tout en les protégeant de l'impact négatif qui pourrait en découler.

Des recherches menées chez nos voisins européens, tels que l'Angleterre, mentionnent qu'ils sont en moyenne deux jeunes aidants proches par classe.

En Belgique, une recherche, menée en mai 2017, dans 6 écoles secondaires bruxelloises, avec un échantillon de 1401 élèves de 12 à 25 ans, démontre que ce chiffre monte jusqu'à **trois élèves par classe à Bruxelles, soit 14,1% des élèves sont jeunes aidants proches.**

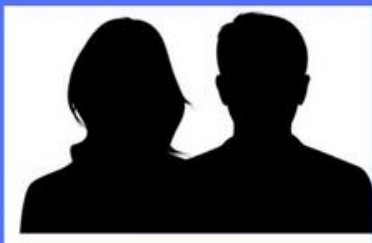


Parmi l'échantillon,
14,1% d'élèves se sont reconnus dans la
situation d'un jeune aidant proche.
En extrapolant à une école secondaire
de 600 élèves,
il y a donc **84 élèves** qui apportent de
l'aide régulière et de façon continue à un
proche en situation de dépendance.

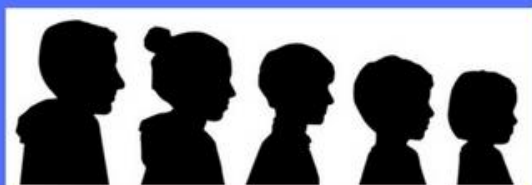


Dans une classe de 22 élèves, 3 sont jeunes aidants proches.
La proportion est de **deux filles** (64%) **pour un garçon**
(36%).

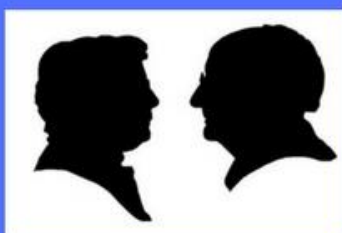
Cette situation de vie particulière touche tous les âges de l'échantillon :
12-25 ans.



Ces jeunes s'occupent en premier
lieu d'un (ou de leurs) **parent(s)**
(père ou mère).



Ensuite, la personne aidée est un
frère ou une sœur.



Enfin, certains s'occupent d'un
membre de la **famille élargie**
(grands-parents, oncles/tantes, ...).

Ces jeunes sont amenés à aider de différentes façons :

- 20%** des jeunes aidants interrogés **prennent en charge les soins médicaux** de leur proche : accompagner chez le médecin, donner des médicaments, voire des soins plus techniques, ...
- 9,5%** d'entre eux **procurent des soins à la personne** : l'habiller, l'aider à aller aux toilettes, le laver, veiller la nuit, changer les draps la nuit, ...
- 7%** d'entre eux **aident aux déplacements** : pousser la chaise, aider à se lever du lit, ...
- 30%** de ces jeunes **s'occupent de leur fratrie** : veiller sur eux, aide scolaire, aller aux réunions de parents, suivi de la santé, ...
- 64%** **apportent un soutien émotionnel** à leur proche : tenir compagnie, changer les idées, remonter le moral, ...
- 63%** d'entre eux **s'occupent des tâches ménagères** : cuisiner, faire la lessive, gérer les courses, nettoyer, gérer le budget, ...

Sur les 198 élèves (14,1%) qui se sont reconnus dans la situation d'un jeune aidant proche, il y en a **99 qui aident quotidiennement entre 30 minutes et 3 heures (50%)** et **12 qui passent plus de 3 heures par jour à aider leur proche (6%)**.



En interrogeant les jeunes aidants sur leurs besoins, la plupart exprime ne vouloir **aucune aide**.

En creusant, voici le classement des aides qu'ils souhaiteraient recevoir :



- De l'aide par rapport à leurs études
- Par rapport à leur santé, leurs loisirs et leur relations interpersonnelles
- Par rapport à la santé de leur proche
- Par rapport à leurs droits

Avant tout, il est important de savoir que...

- Ces jeunes ont le souhait de ne pas être stigmatisés par leur situation.
- Certains jeunes aidants proches choisissent de ne pas révéler leur situation aux enseignants et à leurs camarades de classe.
- D'autres jeunes aidants proches peuvent ressentir des sentiments de déloyauté et être très angoissés à l'idée d'en parler.
- D'autres encore peuvent penser que leur famille sera bouleversée ou qu'ils ont échoué s'ils demandent de l'aide. Ils peuvent craindre d'être séparés de leur famille.

Quels signes peuvent vous aider à identifier les jeunes aidants dans votre école ?

Tous les jeunes aidants proches ne choisissent pas de révéler leur rôle de soignants aux enseignants. Ils craignent peut-être la réaction qui s'ensuivrait ou le fait d'être assimilés à d'autres jeunes dans lesquels ils ne se reconnaissent pas. Soyez conscients que certains enfants ne déclarent pas leur situation familiale et souffrent en silence. Ils mènent souvent des vies secrètes. Ils travaillent particulièrement dur pour mener à bien leurs études tout en prodiguant les soins à leurs proches. Les jeunes aidants peuvent passer inaperçu tout en portant un lourd fardeau.

Par ailleurs, certains jeunes aidants proches peuvent ne présenter aucun signe et avoir de bons résultats scolaires, souvent pour ne pas créer davantage de problèmes à la maison. Certains ont déjà recours à un réseau d'aide. Apporter des soins et de l'aide peut être aussi une expérience positive, développant leur maturité et leur sens des responsabilités.

Il est donc important d'éviter des raccourcis malheureux selon lesquels le fait d'être un jeune aidant signifie automatiquement avoir de mauvais résultats scolaires ou des problèmes de comportement en classe.

Néanmoins, dans tous les cas, il faut informer ces jeunes de l'impact possible de la relation d'aide sur leur santé physique et mentale ainsi que leur vie en générale afin de leur permettre de recourir à temps aux ressources solidaires. Être jeune aidant proche sans être soi-même soutenu peut conduire à de la saturation, à une situation de non-retour, à un point de rupture, à une décompensation.

Signes qui peuvent attirer l'attention :

- Ne pas avoir fait ses devoirs, les avoir faits en vitesse ou les remettre en retard sans réelle explication
- Être souvent absent (souvent sans justification)
- Arriver en retard à répétition le matin, en début d'après-midi ou les deux.
- Être constamment fatigué ou en permanence inquiet
- Présenter des performances scolaires fluctuantes ou une baisse de la réussite
- Préférer aller à la maison à l'heure du repas ou quitter la classe pour utiliser le téléphone

- Présenter des comportements plus excessifs pour attirer l'attention, comme un moyen d'agir ou comme demande à l'aide
- Présenter un comportement effacé, sans vague, trop sage, souvent totalement décontenancé en dehors du cadre
- Présenter un comportement de surinvestissement du cadre scolaire
- Être isolé ou victime d'intimidation (en raison de la situation familiale, ou à cause du manque de compétences sociales avec ses pairs, soit d'une maturité précoce)
- Mûrir plus vite que ses pairs
- Etre en décrochage scolaire
- Avoir peu ou pas d'implication dans des activités parascolaires, des activités extrascolaires ou sportives
- Avoir des problèmes physiques tels que maux de dos (du fait de soulever son proche), maux de tête (stress), etc.
- Ne pas avoir de parents présents aux réunions
- Avoir des absences, autorisées et non autorisées, dont les motifs peuvent cacher la véritable raison pour laquelle le jeune n'est pas à l'école ou dont les motifs indiquent clairement la situation de jeune aidant proche

Ces signes ne sont pas uniquement liés à des situations de jeunes aidants. Ils peuvent révéler d'autres difficultés. Cependant, lorsqu'un d'eux est présent chez un élève, il est important de se poser la question « *Est-il jeune aidant ?* ».

L'école est le service universel qui peut jouer un rôle significatif dans l'identification précoce et le soutien du jeune aidant proche.

Historiquement, les élèves ayant des responsabilités de soin étaient uniquement identifiés à la suite d'un long parcours scolaire chaotique, souvent lors des recours en fin d'année. Cependant, avec une politique appropriée et un cadre de soutien adéquat, en travaillant en partenariat avec d'autres organismes et professionnels, les écoles seront en mesure d'identifier les jeunes aidants proches plus tôt et de mettre en œuvre un soutien préventif.

En plus d'améliorer les résultats personnels pour les élèves aidants, l'intervention précoce et la prévention supprime le sentiment d'échec du jeune et l'intervention coûteuse de services de remédiation.

Les jeunes aidants peuvent modifier leur cursus scolaire du fait de leurs responsabilités et le manque de temps. Cela peut avoir d'importantes répercussions sur leur avenir et leur bien-être futur.

Une identification précoce des jeunes aidants proches permettra de défendre les droits de ces jeunes et de baisser les obstacles afin de leur assurer des chances égales d'insertion sociale, professionnelle et culturelle.

Au plus tôt le jeune aidant proche est soutenu, au mieux il pourra faire face.

Il est important de faire le lien avec le Service Jeunes Aidants Proches afin de créer le réseau le plus adéquat possible pour l'élève et sa famille et de soulager les charges de l'élève. Le Référent Jeunes Aidants Proches pourra également se constituer un réseau profitable aux élèves jeunes aidants et à l'établissement scolaire.

Comment l'équipe éducative peut-elle soutenir un jeune aidant?

Le projet d'établissement scolaire

Être aidant proche est un élément de l'environnement social du jeune. Comme le stipule le Décret Mission de l'enseignement de la communauté française, il est nécessaire de prendre en compte l'environnement social de l'élève afin de lui assurer les mêmes chances que ses pairs. Soulignons que les jeunes aidants proches sont présents dans tous les milieux sociaux et dans toutes les cultures.

Aussi, il est important d'intégrer la situation des jeunes aidants proches au sein du projet d'établissement scolaire.

Un projet partagé :

- S'assurer que tout le personnel de l'école soit sensibilisé à la situation des jeunes aidants proches et sache vers qui relayer
- S'assurer que tout le personnel de l'école soit au courant du soutien disponible et des procédures de relais
- S'assurer que tout le personnel de l'école soit au courant des signes qui révèlent des jeunes aidants proches
- Avoir un référent Jeunes Aidants Proches dans le personnel éducatif à qui s'adresser en cas de besoin
- S'assurer que les liens entre l'école, les parents et les jeunes aidants soient bons. Tenir compte des propositions de chaque membre de la famille en commençant par la personne en situation de dépendance lorsque c'est possible

- S'assurer que les relais soient bien coordonnés et gérés de manière à minimiser les perturbations pour l'élève jeune aidant. Toutes les informations doivent être relayées auprès des partenaires adéquats
- Veiller à une collaboration efficace avec le PMS
- Sensibiliser tous les élèves à l'entraide et à la solidarité envers les jeunes aidants proches à travers des rencontres et des leçons pour mieux comprendre leurs pairs (cours EPC,...)
- S'assurer que les jeunes aidants aient les mêmes opportunités que les autres étudiants – imaginer des solutions alternatives pour chacun
- S'assurer que le travail à accomplir à la maison soit clairement expliqué ; et fournir un soutien si les circonstances sont difficiles, comme par exemple proposer un endroit pour travailler à l'école (salle d'étude,...)
- Savoir que les jeunes aidants peuvent avoir des difficultés financières et pourraient avoir besoin d'aide pour financer des voyages, etc. Les informer sur les services sociaux afin de vérifier qu'ils ont toutes les aides nécessaires
- Faciliter l'accès à l'école pour les parents à mobilité réduite ou malades



Un projet de classe

- Sensibiliser les enseignants et éducateurs aux situations qui peuvent s'avérer difficiles pour les jeunes aidants
- Être compréhensif et donner plus d'aide ou de temps pour la remise de leur travail
- Être conscient que le jeune aidant pourrait être déconcentré parce qu'il s'inquiète pour un proche
- Respecter toujours la confidentialité et la non-stigmatisation (ne pas aborder sa situation devant ses pairs), offrir un cadre rassurant, non discriminant et respectueux

Projet en partenariat avec la famille

- S'assurer que la personne aidée, ses proches et le jeune aidant soient inclus et écoutés pour des solutions partagées, tout en respectant le rôle parental
- Être attentif au fait que certains parents peuvent avoir des difficultés à remplir des formulaires ou à répondre à la communication des écoles : des méthodes alternatives peuvent être imaginées le cas échéant
- Informer les parents et le jeunes du réseau d'aides existant. Leur rappeler le rôle du PMS et leur donner les coordonnées du Service Jeunes Aidants Proches
- En coordonnant tous les partenaires concernés, aider la famille à réfléchir à plan d'action permettant au jeune de mener sa scolarité dans les meilleures conditions

- En accord avec le jeune et en lui permettant de respecter la loyauté familiale, parler à ses parents pour aborder ensemble l'impact que ce rôle de jeune aidant peut avoir sur sa vie scolaire. Voir avec la famille les aides auxquelles ils pourraient faire appel au sein ou en dehors du cercle familial. Tout comme le jeune, la famille ne choisit pas cette situation d'aidance qui s'impose par la force des choses. Nombreuses sont les familles qui se sentent coupables du poids de la maladie/du handicap/de l'assuétude qui repose sur le jeune.



Concrètement que pouvez-vous faire ?

- Organiser chaque année une information auprès des élèves sur la situation des jeunes aidants et leur présenter les ressources auxquelles ils peuvent faire appel au sein de l'école et en dehors
- Afficher aux valves toutes les informations actualisées utiles pour les jeunes aidants
- Désigner une personne ressource – Référent Jeunes Aidants Proches, qui écoute, soutient, établit les liens, conseille...
- Mettre en place un lieu, un moment où les jeunes aidants peuvent se retrouver, se parler et se soutenir mutuellement. Possibilité de téléphoner pour avoir des nouvelles, se rassurer
- Réfléchir à la mise en place d'aides spécifiques à la scolarité : local, moment pour faire les devoirs et étudier, supervisions spécifiques, parrainage/tutorat
- Mise en place de lieux de repos, accès facilité à l'infirmerie où il est possible de dormir
- Aides financières proactives par rapport à certains coûts (excursions, repas, études du soir, ...)
- Facilitation de la mise en place de soutiens extrascolaires (par exemple frigos pour repas à emporter, aides particulières et adaptées, transport via bénévoles, ...)
- Accueil adapté et soutien aux jeunes qui viennent aux réunions de parents pour un petit frère, une petite sœur. Sensibilisation des autres parents dans ce cas

- Organiser de journées pédagogiques sur le thème des jeunes aidants proches et sensibilisation/formation des directions, éducateurs, enseignants et agents PMS pour avoir le prisme ‘jeunes aidants proches’ en tête et savoir relayer (collaboration PMS/PSE, ligne Ecoute-Enfants, AMO, etc.)
- Mise en place d’un cadre rassurant, non discriminant et respectueux de la différence tout en évitant la stigmatisation
- Flexibilité quant aux retards d’arrivée à l’école et de remise de travaux
- Flexibilité par rapport aux absences (// circulaire 6272 : augmentation des demi-journées à 30 comme les sportifs) et aux licenciements
- PMS : sensibilisation et implication, contacts fréquents et attention particulière pour les jeunes aidants
- Accès à l’aide disponible : PMS, AMO, Service JAP, etc. (communication dans les classes, affiches, brochures, ...)
- ...

Le service peut accompagner votre établissement dans la mise en place d’un soutien aux jeunes aidants proches.

Comment nous contacter ?



Service Jeunes & Aidants Proches

Contact : **Julie Dupont**

Boulevard de Smet de Naeyer, 570

1020 Bruxelles

02 474 02 33 0491 90 50 48

info@jeunesaidantsproches.be

www.jeunesaidantsproches.be

Depuis 2015, l'asbl a pour but d'aider et de soutenir les jeunes aidants proches et leur famille ainsi que de sensibiliser le grand public et les professionnels aux problématiques les entourant.

Nous pouvons vous proposer :

- Une écoute, un accompagnement dans votre réflexion et mise en place d'un soutien aux jeunes aidants proches
- Du matériel pédagogique, affiches d'informations, des lattes, ...
- Des séances d'information et de sensibilisation aux équipes éducatives
- Des séances d'information et de sensibilisation aux élèves (par exemple, dans le cadre du cours d'EPC) et aux parents
- La formation de référents Jeunes Aidants Proches
- De rejoindre la Plateforme de soutien aux jeunes aidants proches